



**F.S.U.**

## **Déclaration de la FSU-Loiret lors du CTSD du 16 mars 2015**

Lors du CTSD sur les conditions de rentrée, nous avons déploré l'insuffisance des moyens alloués aux collèges du Loiret. Ce qui concerne les suppressions de postes et les compléments de service n'est que la conséquence de ce que nous avons déjà dénoncé : les établissements accueillent 289 élèves en plus en septembre 2015 et malgré cette augmentation des effectifs, **9 mesures de cartes sont programmées**. Au moment où le gouvernement communique sur la refondation de l'École, on peine à comprendre ce que vit le Loiret : sur 40 créations, 28 comprennent un complément de service. Dans le bassin de Montargis, une seule création se fera sans compléter son poste sur un autre établissement.

En tout, le Loiret aura 132 compléments de service : 6,8 Équivalents temps plein seront nécessaires pour financer les heures de décharge rendues obligatoires par le nouveau décret : autant d'HSA qui ne rentrent pas dans les moyens donnés aux matières des collèges pour préparer la rentrée. Puisqu'il faut gérer la pénurie de moyens et d'enseignants, on s'en tient à une répartition quantitative des heures et à une gestion à l'heure près : il n'est même plus question de parler de la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves... Sinon, comment expliquer que 48 collèges du Loiret sur 57 ont des compléments de service (et, parmi eux 17 en ont 6 ou plus) ? Plus de 130 compléments de services sont prévus pour la rentrée et presque chaque matière en compte entre une dizaine et une quinzaine. On sait les conséquences que cela peut avoir sur le travail des personnels : multiplication des réunions, déplacement, travail alourdi, possible incompatibilité des EDT... Ce qui n'est pas bon pour les professeurs ne l'est pas non plus pour les élèves. Quel travail d'équipes peut être accompli dans des collèges où 7 ou 8 CS sont prévus, comme à Gien (Bildstein), à Amilly, à Orléans dans les collèges Pelletier, Dunois, Dolet, à Fleury (Condorcet), à Saran, à Saint-Denis-en-Val, à Ingré, à Jargeau et à Neuville? Que dire de Jeanne d'Arc qui détient le triste record de 10 CS ? De quelle stabilité des équipes peut-on parler ? La situation s'aggrave encore cette année puisque 3 CS se font avec le 18, le 28 et le 41, sans que cela corresponde à une demande des collègues, mais plutôt à celle des DSDEN concernées ; et s'ajoutent à cela les CS qui couplent lycée et collège. De plus, la bivalence persiste comme moyen d'éviter un CS : un professeur de technologie fera de la SVT à Ferrières; un de SVT fera de la physique à Tigy ; un de physique fera des mathématiques à Charles Rivière. Qu'en est-il de la spécialisation de chacun des professeurs dans la matière qu'il a choisi d'enseigner ? Suppose-t-on que la bivalence, sans aucune formation didactique, suffise aux élèves des collèges ? Après tout, pour enseigner des mathématiques en sixième, il suffit d'avoir reçu les enseignements de cette discipline ! On nous affirme que ces professeurs sont volontaires pour cette bivalence et qu'ils ont reçu l'aval des IPR, mais sur quel réel choix repose leur décision ? Souvent, ce sont des collègues qui ne veulent pas quitter leur collège pour 3 heures et ainsi évitent de se rendre 3 fois dans un autre collège. Il se peut aussi qu'ils préfèrent une autre matière à un troisième établissement. Quoi qu'il en soit, nous dénonçons le fait qu'enseigner dans une autre discipline devienne une variable d'ajustement de répartition des moyens. Nous constatons que la mise à mort de certaines matières, comme l'allemand ou les lettres classiques, a des conséquences sur d'autres : besoins non-couverts en espagnol, par exemple, puisque les élèves ne peuvent étudier que cette LV2 (d'ailleurs cette matière cumule 108h en BMP et ce n'est pas un hasard !), postes de lettres classiques convertis en lettres modernes.

Nous sommes inquiets également de la multiplication des petits BMP dans les bassins de Gien et de Pithiviers : seront-ils pourvus ? Comment ? À l'inverse, des BMP de 11 heures en mathématiques, 12 heures en anglais, en mathématiques, en sciences physiques, en lettres et en technologie, de 13h en musique et en technologie, de 14 en espagnol et en mathématiques restent tels quels, sans création de poste. Nous ne parlons même pas de ceux de 9 heures ou de 10 heures qui peuvent devenir des berceaux de stagiaires, pour ne citer que les cas les plus étonnants : quelle logique prévaut à ces lourdes quotités horaires provisoires?

**Pour toutes ces raisons, la FSU votera contre la répartition des moyens de rentrée proposée : les conséquences humaines ne sont pas acceptables, tant pour les collègues mis en mesure de carte que pour ceux qui subissent des compléments de service et pour les élèves qui seront confrontés à des enseignements pas assurés (vu le nombre de petits BMP dans certaines zones), à des professeurs plus souvent épuisés vu les CS qu'ils assument (Neuville/Bazoches ou Neuville/Toury dans le 28) et à des contenus disciplinaires peu maîtrisés puisque prodigués par des non-spécialistes... Nous défendons l'idée d'une éducation qualitative qui veut le meilleur pour tous les élèves. Les services publics dans leur ensemble, et l'École en particulier, ne doivent pas être les boucs émissaires d'une politique d'austérité que nous rejetons. Bien au contraire, les services publics, et notamment celui d'Éducation affiché pourtant comme priorité, doivent être préservés et développés. C'est pourquoi la FSU appellera tous les agents de la fonction publique et les personnels de l'Éducation en particulier à la grève le 9 avril prochain.**